

**GRIDAUH**  
GROUPEMENT DE RECHERCHE SUR LES INSTITUTIONS  
ET LE DROIT DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

DROIT  
de **l'Aménagement**  
de **l'Urbanisme**  
de **l'Habitat**

2014

EDITIONS  
**LE MONITEUR**  
editionsdumoniteur.com

*Textes* /  
*Jurisprudence* /  
*Doctrine et pratiques* /

4105

© Groupe Moniteur (Éditions du Moniteur), Paris, 2014

ISBN : 978-2-281-12977-9.

**Attention au " photocopillage "**

*Nous alertons nos lecteurs sur la menace que représente, pour l'avenir de l'écrit, le développement massif du " photocopillage ".*

*Le Code de la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est développée dans de nombreux cabinets, entreprises, administrations, organisations professionnelles et établissements d'enseignement, provoquant une baisse des achats de livres, de revues et de magazines.*

*En tant qu'éditeur, nous vous mettons en garde pour que cessent de telles pratiques.*

Aux termes de l'article L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite ». L'article L. 122-5 2° et 3° a) du même code n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et les « analyses et courtes citations », dans un but d'exemple et d'illustration, « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ».

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Toutefois, l'autorisation d'effectuer des reproductions à finalité non commerciale par reprographie (photocopie, télécopie, copie papier réalisée par tout moyen) peut être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

# Sommaire

Présentation, Henri Jacquot et Jean-Pierre Lebreton	9
<b>1<sup>re</sup> partie. Études</b>	
<i>Droit de l'Union européenne et droit de l'urbanisme : l'apport de la jurisprudence de la Cour de justice en 2013</i> , Jean-Claude Bonichot et Emmanuelle Broussy	15
<i>La loi Alur : aspects de droit de l'urbanisme</i> , Rozen Noguellou	27
<i>La réforme du contentieux de l'urbanisme par l'ordonnance du 18 juillet 2013 et les textes subséquents</i> , François Priet	45
<i>Dérogation d'urbanisme : la levée d'un tabou ?</i> , Gilles Godfrin	61
<i>La procédure intégrée pour le logement, nouvelle procédure de modification rapide des normes d'urbanisme</i> , Jean-François Joye	81
<i>L'apport de la loi du 27 décembre 2012 et de l'ordonnance du 5 août 2013 aux régimes d'information et de participation du public en droit de l'urbanisme</i> , Bénédicte Delaunay	91
<i>Les principes directeurs du droit de l'urbanisme en Nouvelle-Calédonie</i> , Yoann Toubhans et Mathias Chauchat	103
<b>2<sup>e</sup> partie. Chroniques, droit français</b>	
<i>Généralités</i> , GRIDAUH, Alexandra Cocquière et Natalia Pedemonte	119
<i>Administration et acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme</i> , LERAP (Tours), Bénédicte Delaunay, Nicole Lerousseau et Corinne Manson	139
<i>Aménagement du territoire</i> , CRDT (Reims), Jean-Claude Némery, Jean-Michel Bricault et Fabrice Thuriot	193
<i>Planification et règles d'urbanisme</i> , Laboratoire Droit de la ville et des politiques urbaines (Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines), Jean-Pierre Demouveau et Jean-Pierre Lebreton	221
<i>Protection de la nature, risques et environnement</i> , CREDECO-GREDEG (Nice), Pascale Steichen, Fanny Catroux, Cécile Laporte et Magali Mancía	269

<i>Protection et mise en valeur du patrimoine culturel immobilier, Droits, contrats et territoires (Lyon 2), Pascal Planchet</i>	321
<i>Expropriation pour cause d'utilité publique et droit de préemption, DCS (Nantes), René Hostiou et Jean-François Struillou</i>	347
<i>Fiscalité et participations d'aménagement et d'urbanisme, IDETCOM (Toulouse), Pierre Galan</i>	379
<i>Opérations d'aménagement, SERDEAUT (Paris 1), Soazic Marie</i>	393
<i>Autorisations d'urbanisme, LIEU (Aix-Marseille), Jean-Pierre Ferrand, Patrice Ibanez, Mansour Kada-Yahya, Marie-Christine Mehl-Schouder et Virginie Thioune</i>	413
<i>Contentieux de l'urbanisme, CERETE-IDUCA (Poitiers), Christian Debouy et Hugues Périnet-Marquet</i>	451
<i>Habitat et politique de la ville, Centre de recherche juridique Pothier (Orléans), Francine Albert, Emmanuelle Deschamps et Paule Quilichini</i>	523
<i>Actualité de l'outre-mer, LCP-CRJP (Antilles-Guyane), Dominique Blanchet</i>	557

### 3<sup>e</sup> partie. Chroniques, droit comparé

<i>Les évolutions dans le droit de l'urbanisme allemand de 2004 à 2013, Willy Spannowsky</i>	569
<i>Le droit de l'urbanisme en Pologne, Wojciech Jakimowicz</i>	587
<i>L'évolution du droit de l'urbanisme en Suisse 2011-2013, Benoît Bovay et Aurélien Wiedler</i>	603

#### Tables des chroniques

Textes, table chronologique	617
Jurisprudence, table chronologique	626
Jurisprudence, table des noms des parties	635
Doctrine, table des auteurs	640

<b>Index thématique des chroniques</b>	645
--	-----

<b>English summary</b>	659
------------------------	-----